



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 716

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 716 intitulé : *Règlement numéro 716 décrétant un emprunt de 6 746 110 \$ et une dépense du même montant pour l'acquisition d'une parcelle du lot 3 131 046 du cadastre du Québec* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 20 septembre 2022.

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'habitation le 22 novembre 2022.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 28 novembre 2022.

M^e Luc Drouin
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier